

Centre Inffo

Le président de la République Emmanuel Macron, la Première ministre Elisabeth Borne et le ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, Olivier Dussopt.

L'emploi des seniors et les compétences au cœur des priorités du ministre du Travail

Le ministre du Travail a engagé « huit chantiers prioritaires » pour atteindre le plein emploi d'ici à la fin du quinquennat. Le déploiement de France Travail et le prolongement du plan d'investissement dans les compétences en font partie, tout comme l'emploi des seniors. Sur ce sujet, Olivier Dussopt espère que les organisations patronales et syndicales aboutiront à un accord d'ici à la fin de l'année.

Par [Estelle Durand](#) - Le 24 mai 2023.

Le plein emploi, objectif fixé lors du premier mandat d'Emmanuel Macron, est « *plus proche que jamais* », selon Olivier Dussopt. Nommé il y a un an, le ministre du Travail a fait le point, lors d'une conférence de presse, mardi 23 mai, sur les chantiers engagés pour parvenir à un taux de chômage de 5 % contre 7,1 % aujourd'hui.

Alors que se termine un cycle de rencontres avec les partenaires sociaux pour fixer un nouvel agenda social après l'épisode contesté de la réforme des retraites, la question de l'emploi des seniors figure en tête des priorités. Index seniors, accès à la formation des plus de 50 ans, déroulement de carrières, prévention de l'usure professionnelle, transitions... autant de sujets sur lesquels « *il y a nécessité d'avancer* », selon Olivier Dussopt.

Négociations sur l'emploi des seniors

Ce chantier revient aux organisations patronales et syndicales invitées à ouvrir des négociations pour parvenir à un accord d'ici à la fin de l'année, espère le ministre du Travail. Au-delà des mesures en faveur de l'emploi des seniors, Olivier Dussopt estime qu'il faut changer de regard et lutter contre les discriminations à l'embauche. Une opération de « testing » avec envoi de CV à des entreprises tirées au sort sera organisée cette année. L'objectif ne sera pas de stigmatiser les employeurs mais de mesurer les biais qui peuvent freiner l'accès à l'emploi des seniors.

Poursuite du PIC sur une base pluriannuelle

En parallèle, le gouvernement a engagé plusieurs réformes destinées à soutenir le développement des compétences telles que [la transformation du lycée professionnel](#) ou la modernisation du dispositif de [validation des acquis de l'expérience](#) (VAE). Prochaine étape : le renouvellement du plan d'investissement dans les compétences (PIC) qui a fait ses preuves depuis son lancement en 2018. « *Nous sommes passés de 800 000 demandeurs d'emploi formés en 2017 à 1,6 million en 2021* », rappelle Olivier Dussopt, avec des résultats probants. Les demandeurs d'emploi qui bénéficient d'une formation dans le cadre du PIC voient leur taux de retour à l'emploi progresser de 9 points, précise-t-il. A ce stade, le budget alloué à la poursuite du plan fait encore l'objet de discussions avec le ministère de l'Economie. Mais le ministre du Travail l'assure, il sera « *significatif et pluriannuel* », l'objectif étant d'aller plus loin en matière de lutte contre l'illettrisme et

l'illectronisme et d'élargir le champ des bénéficiaires comme annoncé récemment. Centrées sur les publics les moins qualifiés, les formations financées dans le cadre du PIC seront accessibles à personnes plus diplômées (jusqu'à bac +2), pour mieux répondre aux enjeux de transformations des métiers et des compétences. Olivier Dussopt engagera à partir du mois de juin des discussions avec les Régions pour fixer les priorités.

Anticiper les transitions professionnelles

Dans le domaine de la formation, d'autres chantiers restent à ouvrir ou à discuter, comme le niveau du reste à charge pour les personnes qui mobilisent leur compte personnel de formation (CPF) ou la simplification des outils de reconversion. Le dispositif Transition collective « *n'a pas atteint les volumes espérés* », reconnaît le ministre du Travail. Un des enjeux sera de faire sorte qu'il ne soit pas qu'un « *outil de prévention des difficultés à court terme* » mais qu'il puisse accompagner les transitions « *de manière plus anticipée* ».

Accompagnement renforcé vers l'emploi

Autre levier actionné par le gouvernement pour accroître le taux d'emploi : le déploiement de France Travail et le renforcement des mesures d'accompagnement des demandeurs d'emploi et des allocataires du RSA. Le projet de loi portant ces mesures sera présenté en conseil des ministres « *dans les prochaines semaines* ». Le ministre du Travail entend par ailleurs poursuivre le déploiement du contrat d'engagement jeune (CEJ) lancé il y a un peu plus d'un an et renforcer ses actions en faveur des publics les plus en difficultés. Un appel à projets sera lancé pour soutenir les initiatives visant à accompagner les jeunes en rupture.

Les huit chantiers pour atteindre le plein emploi

- **Emploi des seniors** : mise en œuvre de la réforme des retraites et ouverture de négociations sur l'emploi des seniors en vue d'un accord national interprofessionnel ;
- **Assurance chômage** : négociations sur la gouvernance du système et sur une nouvelle convention d'indemnisation ;
- **Compétences** : réforme du lycée professionnel, mise en œuvre de la modernisation de la VAE, renouvellement du plan d'investissement dans les compétences, etc. ;
- **Apprentissage** : atteindre un million de contrats signés par an à la fin du quinquennat ;
- **Emploi des jeunes** : poursuite du déploiement du contrat d'engagement jeune et appel à projets pour l'accompagnement des publics en grande difficulté ;
- **Travailler mieux** : transposition de l'accord national interprofessionnel sur le partage de la valeur, déploiement des recommandations issues des Assises du travail, prévention des accidents graves et mortels, etc. ;
- **France Travail** : organisation de la transformation de Pôle emploi et coordination des acteurs du service public de l'emploi ;
- **RSA et insertion** : emploi des personnes en situation de handicap, insertion par l'activité économique et accompagnement des allocataires du RSA.

Centre Inffo vous conseille également

- Projet de loi « Avenir professionnel » : la Région chargée de nouvelles missions en matière d'orientation professionnelle
Le Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel organise l'extension des missions des Régions en matière d'orientation pour accompagner le parcours...
- Rhône-Alpes : Les « écoles de production », instrument d'insertion des jeunes en période de crise
« Au moment où la crise touche durement l'emploi des jeunes, la Région Rhône-Alpes, présidée par Jean-Jack Queyranne, met en œuvre, en aidant les écoles...
- La Région Bretagne renforce son soutien à la jeunesse
Le plan de soutien à la jeunesse bretonne sera présenté en session plénière du Conseil régional, vendredi 9 avril. À l'avant-veille de cette séance, le...